

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ À Hensies

Citoyens, vous pouvez agir pour plus de biodiversité dans votre commune.

Le LIFE Vallées Atlantiques et le Réseau Nature de Natagora unissent leurs forces pour préserver et restaurer les milieux naturels près de chez vous.

VALLÉES ATLANTIQUES

réseau nature natagora

LE PROJET LIFE VALLÉES ATLANTIQUES

Dans le cadre du projet LIFE Vallées Atlantiques, l'ASBL Natagora mène des actions de restauration de milieux naturels rares et menacés dans l'aire d'influence atlantique de la Wallonie, notamment dans les vallées du Brabant wallon et du Hainaut situées dans le bassin de l'Escaut, de Tournai à Jodoigne. Cofinancé par l'Union européenne et la Wallonie, ce projet vise à renforcer le réseau Natura 2000 et à améliorer environ 230 hectares d'habitats sableux et humides, essentiels à une biodiversité remarquable à l'échelle régionale, nationale et européenne. Cette démarche collective ne se limite pas aux professionnels de la conservation : chacun peut également contribuer à la préservation de la nature, que ce soit dans son jardin, sa commune ou son environnement professionnel.

Les habitats ciblés

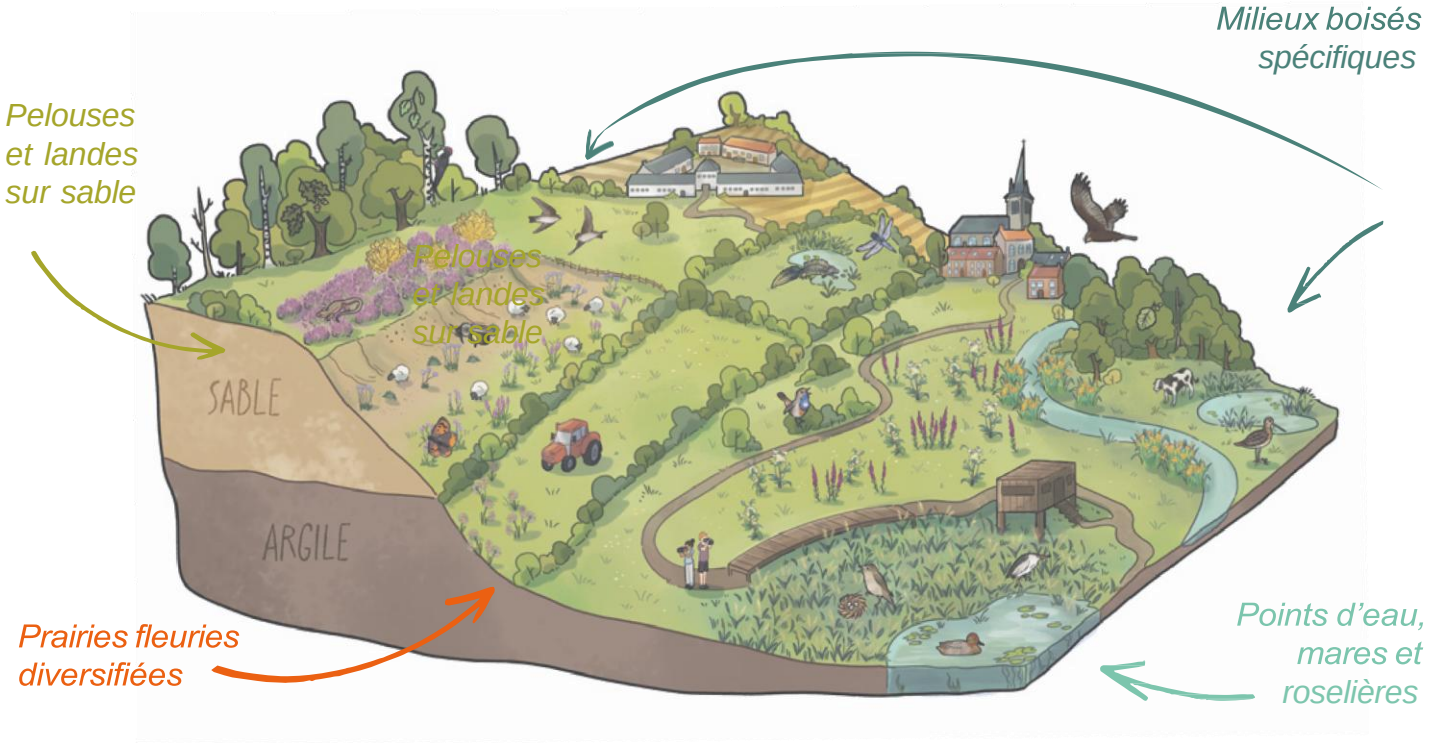

Hensies et ses milieux humides, un paysage façonné par son passé agricole, industriel et minier

La commune de Hensies se distingue par la richesse de ses milieux humides, hérités d'un paysage façonné par les activités agricoles, minières et industrielles. Étangs, marais, roselières, prairies humides et boisements constituent un patrimoine naturel remarquable, particulièrement important pour les oiseaux d'eau et de nombreuses espèces menacées. Fragilisés par les modifications du régime hydrique, l'enrichissement des sols, la fermeture des milieux ouverts et les espèces exotiques envahissantes, ces habitats nécessitent des actions de restauration visant à préserver leur diversité et à renforcer les continuités écologiques.

La réserve naturelle des Préelles

Au cœur de Hensies, la réserve naturelle des Préelles est un vaste espace de zones humides au cœur de la vallée de la Haine. Ses prairies humides jouent un rôle essentiel en retenant l'eau et en ralentissant son écoulement, contribuant ainsi à limiter les risques d'inondation en aval. Autrefois largement transformé par le drainage, la culture et les plantations de peupliers, le site a progressivement retrouvé son caractère naturel. Depuis les années 2000, Natagora y mène des travaux de restauration pour recréer des milieux favorables à une grande diversité de plantes et d'animaux. Aujourd'hui, prairies humides, roselières, cariçaies, boisements marécageux et autres habitats naturels composent ce paysage riche et varié. La réserve fait désormais l'objet d'une gestion à long terme visant à préserver et renforcer sa biodiversité.

La réserve naturelle du Coron du Marais de Montroeul

La réserve naturelle du Coron du Marais de Montroeul, située à Hensies, au cœur de la vallée de la Haine, est principalement composée de zones humides. Autrefois occupé par des prairies marécageuses, le site a progressivement été transformé en peupleraies et en prairies intensives aux XIXe et XXe siècles, notamment grâce au drainage des terres.

Au début des années 2000, Natagora a acquis les premières parcelles dans le cadre d'un projet européen LIFE Nature. D'importants travaux de restauration ont permis de remplacer plusieurs hectares de peupleraies par des milieux naturels diversifiés : roselières, cariçaies, mégaphorbiaies et



Copyright 1 : Vincent Swinnen

prairies humides. Ces milieux favorisent aujourd'hui la biodiversité tout en retenant l'eau et en limitant les risques d'inondation en aval. Désormais reconnue comme réserve naturelle agréée, la zone bénéficie d'un plan de gestion visant sa préservation à long terme.

Les Marais d'Hensies

Situé dans la vallée de la Haine, entre Bernissart et Hensies, le Marais d'Hensies fait partie du vaste ensemble naturel des Marais d'Harchies-Hensies-Pommerœul. Autrefois occupé par des prairies humides, le site a été profondément transformé par les affaissements miniers, provoquant l'inondation de certaines zones. Il présente aujourd'hui une mosaïque remarquable de milieux secs, notamment les terrils de schistes houillers, et de zones humides composées d'étangs, de roselières, de cariçaies et de boisements marécageux. Cette diversité d'habitats accueille une faune et une flore exceptionnelles, dont de nombreuses espèces d'oiseaux rares comme le butor étoilé, le blongios nain, le busard des roseaux ou encore la gorgebleue à miroir blanc. On y retrouve également des plantes aquatiques remarquables et des libellules peu communes. Les enjeux de conservation portent principalement sur le maintien des milieux humides ouverts, la préservation de la qualité de l'eau et la diversité des habitats favorables à cette biodiversité.



Copyright 2 : Patrick Baude

COMMENT AGIR À HENSIES EN TANT QUE CITOYEN ?

La suite du document vous donnera des clés pour agir dans votre commune et chez vous. Retrouvez plus d'actualités sur les gestions de réserve, séances d'informations et autres activités sur le projet jusqu'à 2030 ici : ***https://www.lifevalleesatlantiques.eu/citoyen/hensies***

1 Contribuer à la restauration des réserves près de chez vous

Vous avez 2 possibilités de contribuer à cette restauration :

• **aider lors des gestions de réserve(s)** est une activité plaisante car elle ne nécessite pas de connaissance ou compétence spécifique et elle vous permet également de découvrir la réserve, ses habitats exceptionnels avec des passionnés. Vous pouvez venir seul, en famille voir avec un groupe d'élèves, scouts, employés, etc.

• **réaliser des inventaires au sein de nos réserves** permet de réaliser un état des lieux de celles-ci et mieux adapter la gestion par la suite. Cette mission est réalisable par un public naturaliste plutôt averti mais les applications de reconnaissance comme Observations.be sur ordinateur et Obsidentify sur smartphone rendent la tâche accessible à un amateur désireux d'aider.

3 Amener de la biodiversité sur le terrain de votre entreprise/commune/ collectivité

Avec l'appui du projet LIFE Vallées Atlantiques, nous pouvons réaliser des expertises et labelliser les terrains de votre entreprise/collectivité si elle se trouve sur le territoire d'une des communes ciblées par l'action Réseau Nature du LIFE. Plus d'information sur :

/www.lifevalleesatlantiques.eu/entreprise

2 Participez aux sauvetages des batraciens

Les batraciens sont au centre des enjeux de biodiversité dans la commune. Nous organisons le sauvetage des batraciens chaque année à la fin de l'hiver et nous cherchons toujours des personnes intéressées à aider 1 soir ou à s'impliquer plus régulièrement. Il s'agit d'une activité très chouette à réaliser en famille également ! Vous trouverez les informations pour participer ici :

https://volontariat.natagora.be/les-grands-evenements/sauvetage-des-batraciens



4 Accueillez la biodiversité dans votre jardin

LE RÉSEAU NATURE POUR VOUS SOUTENIR DANS VOTRE DÉMARCHE

Le Réseau Nature regroupe depuis plus de 30 ans des jardins privés et terrains d'entreprises, administrations, écoles, collectifs citoyens - qui respectent et protègent la nature. L'ensemble de ces terrains, petits ou grands, favorise le réseau écologique et la biodiversité.

A. Rejoignez le Réseau Nature

Comme plus de 2400 citoyens, vous pouvez vous engager gratuitement à accueillir la biodiversité dans votre jardin en signant une charte de bonnes pratiques et rejoindre le Réseau Nature. Ce projet est représenté par une carte interactive regroupant tous les signataires de charte. Faire partie du Réseau c'est :

Signer une charte gratuite, symbolique et sans contrôle et s'engager à respecter 5 points de charte :

- Renoncer aux pesticides chimiques de synthèse
- Préserver les milieux naturels et ne pas développer des activités humaines entraînant leur destruction.
- Privilégier les plantes indigènes qui existent à l'état sauvage dans ma région.
- Encourager la spontanéité et la diversité de la vie sauvage.
- Restreindre le développement des espèces exotiques invasives et à ne pas en introduire

Profiter d'un profil de jardin et d'une bibliothèque sur la carte du Réseau Nature. Vous pouvez :

- y ajouter des descriptions d'aménagements, vos expériences, des photos, un profil observations.be,
- gérer vos préférences de confidentialité.
- profiter d'une bibliothèque de connaissances sur le jardin naturel et les différents aménagements

Recevoir des actualités générales et locales sur la thématique du jardin nature.

Profiter de conseils personnalisés dans votre jardin en faisant appel à un ambassadeur volontaire proche de chez vous.

Recevoir un label afin de valoriser votre démarche !

Plus d'information :

https://reseaunature.natagora.be/particuliers

Participez au weekend jardin nature

Venez visiter ou ouvrez votre jardin au grand public le dernier weekend de juin. En tant que jardin ouvert, vous partagez vos expériences, compétences avec le grand public afin que d'autres personnes entrent dans la démarche.

Pour plus d'informations : www.natagora.be/weekendjardins

Pour ouvrir votre jardin, envoyez un mail à : reseaunature@natagora.be

B. Devenez Ambassadeur du Réseau Nature

Nous vous proposons une formation gratuite afin de vous apprendre à réaliser des visites conseils en matière d'accueil de la biodiversité au jardin. Vous réalisez minimum 3 visites conseils par an dans votre voisinage et vous continuez à bénéficier d'une formation continue.

Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à : reseaunature@natagora.be



© Réseau Nature

C. Réaliser des aménagements nature dans votre jardin

La liste ci-dessous permet de présenter succinctement les aménagements les plus pertinents à réaliser au jardin dans la commune de Hensies, en lien avec les enjeux locaux. Rendez-vous sur la page du projet pour avoir accès à des fiches techniques plus détaillées sur la réalisation des différents aménagements.

Observez votre jardin

> L'exposition au soleil

L'orientation de votre jardin et son exposition au soleil a une incidence forte sur les plantes que vous pourrez y retrouver.

> L'exposition aux vents

Les vents dominants peuvent impacter vos plantations et la faune qui y habite. Le question d'une plantation de haie "brise-vent" se pose dès lors.

> L'exposition aux ruissellements et inondations

Votre jardin pourrait être impacté par les pluies, que ce soit par ruissellement si vous habitez sur un versant de vallée ou par inondation dans le fond de vallée. Les aménagements naturels ont un impact avéré sur ses axes de ruissellement et sur la rétention et perméabilité du sol.

> La topographie du terrain

La pente de votre terrain peut avoir une incidence sur le type d'aménagement que vous allez réaliser. Une mare par exemple est difficilement réalisable avec une pente de plus de 4-5%. Il est possible aussi de réfléchir à des plantes spécifiques pour retenir les talus en cas de forte pente.

> L'accessibilité de votre jardin

La délimitation de votre jardin par des clôtures, murs, haie aura une incidence sur la mobilité des espèces. Il s'agit aussi pour vous d'avoir un accès plus ou moins facile à votre jardin pour son entretien.

> La situation géographique de votre jardin ?

Son implantation dans un îlot en ville, en zone périurbaine, en lisière de bois, entouré de champs en culture intensive, ou en plein milieu d'une zone Natura 2000 aura une incidence sur les opportunités d'accueil de la biodiversité.

Analysez votre sol

Vous pouvez faire appel à 3 méthodes pour définir le type de sol que vous avez chez vous. Elles sont complémentaires.

Le test du bocal

Il s'agit de faire décanter un échantillon de la terre de votre jardin dans un bocal et calculer le pourcentage de limon, sable et argile afin d'en déterminer la texture. Plus d'informations via le QR code.

Consulter la base de données wallonne : **www.fichierecologique.be**



L'objectif est également ici de déterminer la texture et croiser les données avec le test du bocal. Vous arrivez sur une carte avec une fenêtre sur la droite de votre écran (voir ci-joint). Plusieurs étapes sont à réaliser :

- Créer un compte sur "s'enregistrer".
- Entrer votre adresse pour trouver votre jardin sur la carte.
- Dessiner la surface de votre jardin avec l'outil à disposition.
- Sauvegarder votre surface, la nommer et calculer.
- Choisir sur la ou les parcelles apparues sur votre terrain
- Cliquer sur la flèche en bas de l'onglet pour accéder à la structure du sol de votre terrain.

Attention, dans certains cas, les données sont inexistantes car le sol a été remanié dans le cadre d'un terrassement (sol artificiel).

Recenser les plantes bio indicatrices

Chaque plante pousse sur un sol qui lui convient. On peut ainsi déterminer plusieurs données liées au sol avec les plantes qui y poussent.
On peut analyser :
• Le PH : le sol est-il acide ou basique (calcaire) ?
• L'humidité : le sol est-il +/- humides ?
• Le sol est-il +/- aéré ou compact ?
• Y a-t-il un déséquilibre en azote ?
De nombreux jardins ont tendance à avoir un surplus d'azote et donc trop riches.
> Retrouvez la liste des plantes bio indicatrices en annexe
> Vous pouvez utiliser l'application pour smartphone ***Obsidentify*** pour vous aider à reconnaître les espèces.

Les 3 types de jardins les plus fréquents de votre commune

Le jardin à sol acide et pauvre

Vous pouvez le reconnaître en observant plusieurs des critères suivants :
• Le sol est plutôt sablonneux, pauvre et acide.
• Certaines zones sont à découvert, la végétation est basse, il n'y a pas ou peu de végétation à certains endroits. La végétation est plutôt sèche, couleur paille en été.
• Le sol est plutôt sec mais certaines zones humides accueillent des fougères et de la mousse dans la pelouse.
• Vous pouvez retrouver des pins, bouleaux, chênes, hêtres, bruyères, fougères, mousses, digitales, pensées, genêts, agrostides capillaires, petites oseilles, porcelles enracinées…

Actions à mener
• les landes et pelouses sur sables sont rares et importants à préserver.
• L'objectif est de garder les zones ouvertes en l'état.
• Il est important de ne pas amender le sol ou de tenter de rééquilibrer son pH.
• Vous pouvez réaliser des aménagements plus minéraux comme des parterres secs, des murs en pierre sèche, des tas de pierres pour les reptiles, abeilles, etc.
• Les tas de sable et les fossésensablés sont très importants pour les abeilles sauvages. Le sable doit rester à nu le plus possible.
• Si des bruyères sont présentes, préservez-les et prenez éventuellement contact avec Natagora pour des conseils spécifiques.
• Éliminer les espèces végétales exotiques envahissant couramment ces milieux : des arbres et arbustes tels que cerisier tardif, chêne rouge d'Amérique, robinier faux-acacia, rhododendrons, ou des herbacées telles que vergerette du Canada, onagres, séneçon du Cap…


© J. Taymans

Le jardin très humide

Vous pouvez le reconnaître en observant plusieurs des critères suivants :

- Le sol est très humide voire spongieux en hiver et les herbes restent vertes en été.
- Vous êtes en fond de vallée proche de mares, étangs ou de rivières.
- Vous avez un sol riche, où vous pouvez retrouver : de l'aulne, du saule , de l'eupatoire chanvrine, des laîches, de la reine des prés, du populage des marais, de la valériane dioïque ou officinale, de l'alliaire, des joncs, du plantain, des renoncules rampantes, des carex, de l'agrostide, de la prêle, etc.

Actions à mener

- Il est indispensable de préserver les milieux humides.
- Les prairies humides sont gérées de sorte à rester ouvertes, à ne pas se transformer en bois.
- Les zones humides boisées sont gérées de sorte à garder le milieu en l'état.
- Des mares peuvent être creusées soit sans bâche si le sol est argileux et que de nombreuses plantes comme le jonc sont présentes soit avec une bâche pour imperméabiliser un sol plus limoneux par exemple.
- Des zones refuges sont nécessaires pour la faune sauvage (tritons, grenouilles, etc.).



Le jardin "classique"

- Un sol plutôt compacte, limoneux et argileux
- Un milieu bocager avec une pelouse, des haies, des fourrés et des grands arbres
- Les légumes et plantes poussent facilement
- Certaines zones sont ensoleillées, d'autres ombragées.
- Un sol (trop) riche en azote, moyennement humide à humide et compacté sur lequel vous pouvez retrouver : de la benoîte commune, des renoncules, des orties, du rumex, du pâturin, du chiendent, du plantain, de la matricaire, du chardon, de la prêle, de la renoncule rampante, du liseron, du trèfle, du pissenlit, du pourpier, des pâquerettes.

Actions à mener

- L'objectif est de garder de nombreuses zones refuges pour la faune sauvage.
- Vous pouvez essayer d'appauvrir votre sol s'il est trop riche en azote et le décompacter grâce à des prairies de fauche.
- La réalisation d'une mare est tout à fait possible et pertinente.



LES CONSEILS DE RÉALISATION ET DE GESTION DES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS ET MILIEUX DE VOTRE JARDINS

La création d'une mare

Intérêt :

Votre commune compte de nombreuses zones humides et l'installation d'une mare chez vous peut aider à élargir la trame bleue, soutenir le développement du triton crêté ainsi que de la grenouille rousse.

Diagnostic :

Si votre terrain est particulièrement humide et vous remarquez des plantes de zone humide comme du jonc et/ou de la reine des prés, il est peut-être possible de limiter le travail et le coût en réalisant une mare sans bâche. L'imperméabilisation se fait alors grâce à la terre argileuse et/ou à une nappe d'eau affleurante. Si ce n'est pas le cas, il est tout-de-même intéressant de réaliser une mare avec bâche. Une mare est réalisée de préférence sur un terrain avec une pente de maximum 5% (le travail devient très compliqué avec une pente supérieure). La mare est exposée au soleil ou à la mi-ombre.

Réalisation :

- Une mare naturelle avec imperméabilisation peut coûter jusqu'à 700 euros de matériel et de plantes éventuellement pour une mare de 10-12m².

- Pensez également à la sécurité si vous avez des enfants.
Vous pouvez réaliser des tas de bois, de pierre, de feuilles, ainsi qu'une prairie de fauche/fleurie à côté de la mare pour favoriser la biodiversité.

- Vous pouvez réaliser des tas de bois, de pierre, de feuilles, ainsi qu'une prairie de fauche/fleurie à côté de la mare pour favoriser la biodiversité.

Points d'attention :

- La mare n'amène pas de moustiques. Ils sont bien présents à l'état larvaire dans la mare, mais ils sont mangés dans la grande majorité avant d'arriver à l'état adulte.
Il ne faut pas de système de filtration dans une mare naturelle.

- N'introduisez pas de poisson dans votre mare.

- N'introduisez aucune espèce animale dans votre mare. Les libellules ou les amphibiens, par exemple, vont rapidement repérer un nouveau point d'eau !

- Concernant les espèces végétales, privilégiez exclusivement les plantes indigènes, telles que celles de la liste fournie sur le site, ainsi qu'une colonisation spontanée par les plantes aquatiques du voisinage.


© V. Gesché

Points d'attention :

> Contacter le Réseau Nature (reseaunature@natagora.be) pour organiser un chantier participatif ou toute question sur la réalisation d'une mare naturelle.

> Il est possible de réaliser une mare naturelle de maximum 20m² en une journée avec des amis et de la famille. Ainsi, vous limitez les coûts de réalisation.

LA GESTION DE LA PRAIRIE HUMIDE / MÉGAPHORBIAIE

Intérêt :

Les milieux ouverts, qu'il s'agisse d'une prairie de fauche ou d'une prairie humide, peuvent accueillir une grande biodiversité.
« Mégaphorbiaie » est un terme d'origine anglo-saxonne désignant les formations végétales dominées par de grandes plantes à fleurs dont la taille excède 1,50 m à maturité. Ces mégaphorbiaies se développent toujours dans des zones humides, généralement le long des cours d'eau, dans des zones marécageuses ou dans des plaines régulièrement inondées.

Réalisation :

il y a 3 cas de figures principaux à partir de la mégaphorbiaie :
- Vous pouvez maintenir la mégaphorbiaie en place en favorisant une gestion extensive par la limitation du développement de ligneux et/ou d'espèces nitrophiles/rudérales.

- Vous pourriez être amené à favoriser l'évolution naturelle vers un bois humide de saules et d'aulnes

- Au contraire, on peut intensifier la gestion pour revenir à une prairie humide fleurie.

Le choix de privilégier un type de gestion plutôt que l'autre dépend principalement de deux facteurs que sont l'intérêt biologique du site et les moyens / opportunités pour le gérer. Si vous n'avez pas le temps ou les moyens à consacrer à la gestion de la mégaphorbiaie, alors, orientez-vous vers une gestion légère favorable au maintien de la mégaphorbiaie ou vers une évolution forestière du milieu. Si vous avez du temps et que la mégaphorbiaie abrite encore un cortège d'espèces prairiales typiques telles que les joncs, les laîches, angéliques, salicaires, valérianes officinales, baldingère, cirse des marais, etc. … alors conservez votre mégaphorbiaie ou pratiquez une gestion en faveur des prairies humides.

Ressources :

- Le Réseau Nature, peut vous conseiller pour déterminer les actions à réaliser si vous êtes en présence de ce milieu chez vous.

- Vous pouvez éventuellement développer la banque de graines en récoltant des graines proches de chez vous. N'hésitez pas à contacter le Réseau Nature si vous voulez réaliser ce genre d'action.


© J. Taymans

LA ROSELIÈRE/MAGNOCARIÇAIE

Si vous avez un étang, ou une mare, peut-être qu'une partie de votre plan d'eau est envahi par les roseaux ou les massettes. La roselière est l'évolution naturelle des grands plans d'eau. D'abord totalement ouvert, le milieu a tendance à se refermer. Le réseau de rhizomes de ces plantes est si dense, que petit à petit la zone s'assèche et devient un marais, ou une tourbière. Si on laisse le milieu évoluer librement, une forêt finira par s'y installer.

Les « Magnocariçaies » sont très présentes sur le territoire de la commune de Hensies. Il s'agit d'une domination de la végétation par des laiches de grandes tailles allant jusqu'à 1,50 m et formant parfois de touradons. Ce milieu reste toujours humide et fait suite à celui de la roselière. Il supporte de périodes d'inondations allant jusqu'à plusieurs mois.
Les roselières sont d'un grand intérêt pour les oiseaux aquatiques qui y nichent et pour l'épuration des eaux. Une gestion est nécessaire pour maintenir le milieu ouvert.

LA PLANTATION D'UNE **HAIE / BOSQUET**

Intérêt :

Le bocage est un paysage rural et campagnard très hétérogène. Il se caractérise par des prairies, des jardins, de petits champs, des vergers, des saules têtards, des alignements d'arbres, des haies, des talus, des fossés, des murs de pierres... C'est un système semi-naturel formé et géré par l'homme.

La haie et le bosquet peuvent aider à élargir ce bocage et à tisser la trame verte. Elle n'est pas seulement une limite naturelle entre deux parcelles, elle joue une multitude de rôles.

On citera : l'effet coupe-vent, la fixation des terres en atténuant l'érosion des sols, la lutte contre les coulées boueuses, l'effet tampon face aux intrants et pesticides agricoles, la régénération de l'humus (chute des feuilles), des refuges naturels pour la faune sauvage, une diversification des paysages, ... C'est un des milieux les plus riches en biodiversité, car elle peut offrir quatre étages de végétation aux animaux : l'étage des arbres, des arbustes, des herbes et enfin des mousses et des champignons. C'est ainsi qu'insectes et oiseaux viendront s'y nourrir et y trouver refuge. En hiver, les grenouilles et les hérissons ne manqueront pas de s'abriter dans les feuilles mortes.

Réalisation :

Privilégiez les espèces indigènes et adaptées au contexte local lors de votre choix des plantes. Elles offrent les ressources alimentaires à la faune sauvage et sont mieux adaptées à nos contrées (sols et climat). On pense donc aux saule, merisier, aulne glutineux, sureau noir, bourdaine, sorbier des oiseleurs, alisier, aubépines, églantier, prunelier, houx, viorne obier, ronces, lierre grimpant, etc. Pour plus d'information, voir la fiche complète sur le site.

Ressources et bons plans :

Il est possible de se fournir à moindre coût grâce à la semaine de l'arbre ou au programme de distribution du Hainaut.

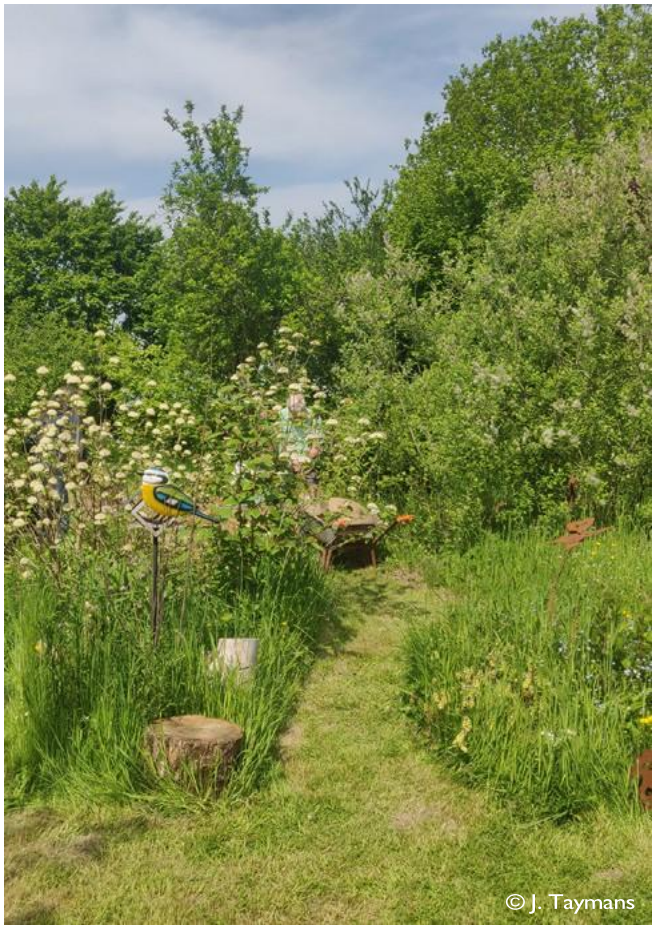

LE VERGER

Intérêt :

Les vergers constituent des milieux naturels liés au développement de la culture fruitière. Pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers sont les principaux groupes de fruitiers qui ont été cultivés et sélectionnés dans nos contrées. Ils font partie du paysage bocager.

Les vergers permettent d'améliorer les conditions de vie et de circulation de nombreuses espèces d'oiseaux, de chauves-souris, d'amphibiens, de reptiles et d'insectes. Ces espèces y trouvent toute l'année une offre abondante en nourriture. Elles bénéficient aussi de nombreux gîtes grâce aux cavités qui se développent dans les vieux arbres.

Ressources et bons plans :

Nous vous conseillons de privilégier des plans issus du label Certifruit qui garantit des arbres de qualité, adaptés à nos régions, de production artisanale. Vous retrouverez la liste des pépinière adhérantes ici :
https://certifruit.be/pepinieristes-adherents/

La pépinière de Glime propose également des plants de qualité :
www.lesjardinssaintmichel.be

LA GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Enjeux :

les espèces exotiques envahissantes se caractérisent par une propagation rapide due à l'absence de ravageurs naturels et des stratégies de reproduction particulièrement efficaces. Le danger de ces espèces est qu'elles se développent dans les milieux naturels et semi-naturels au détriment de nos espèces locales avec lesquelles elles entrent en compétition pour les ressources naturelles (place, eau, ensoleillement, ...). La faune indigène, qui a évolué en même temps que la flore indigène, a alors moins de possibilité de se nourrir et se reproduire.

Les principales espèces exotiques envahissantes présentes à Hensies sont les renouée du Japon, balsamine de l'Hima-laya, solidage du Canada, berce du Caucase, cerisier tardif, aulne blanc, mahonia, spirées exotiques.

Action :

Vous pouvez aider à limiter leur propagation en gérant leur éventuelle présence sur votre terrain.

L'ACCUEIL DE LA FAUNE SAUVAGE

Intérêt :

La diversification des milieux en mettant en place les aménagements cités plus haut augmente l'espace de vie pour la flore et la faune. La faune peut également être attirée par des aménagements très simples qui peuvent être mis en place facilement.

On peut penser aux tas de bois, de branches ou fascines qui accueilleront le hérisson, les batraciens, certains oiseaux, mais aussi toute une faune qui s'en nourrit.
Un tas de pierres peut héberger les amphibiens, les reptiles, les bourdons et certaines abeilles sauvages ainsi que le microcosme incluant araignées, cloportes et escargots.

Divers autres abris peuvent être mis en place, dispersés, dans le jardin. Un fagot constitué de tiges creuses ou à moelle pour nos abeilles sauvages, des abris pour forficules, coccinelles ou chrysopes. Toute cette faune est d'ailleurs très importante pour notre jardin, mais aussi dans le potager, car il s'agit des espèces auxiliaires qui nous aident à équilibrer la présence des espèces indésirables comme les pucerons ou cochenilles.

La dispersion de ces abris permettra de créer des milieux proches de ceux qu'on trouvera dans la nature. La concentration d'abris sous forme d'hôtel à insectes augmente le risque sanitaire en facilite la propagation des parasites et des maladies. Il est également plus facilement repérable par le prédateur comme le pic.





PELOUSES SUR SABLE, ACIDOPHILES ET LANDES SÈCHES

Enjeux :

Ces différents milieux sont caractérisés par des sols pauvres, acides, généralement secs et ouverts. En Wallonie, elles apparaissent surtout dans des sites modifiés par l'homme comme les pelouse sur sable. Elles sont aujourd'hui en déclin à cause de l'abandon des pratiques (pâturage) qui maintenaient leur ouverture, entraînant leur reboisement progressif et la perte de leurs caractéristiques. Même si ces milieux sont peu présents dans les jardins, leur intérêt et leur préservation sont particulièrement importants.

Action :

La gestion de ce type de milieux consiste principalement à éviter tout amendement du sol et à garder le milieu ouvert. Il est important également de signaler sur votre profil de jardin sur le Réseau Nature ou par mail que ce genre de milieu est présent chez vous au vu de sa rareté dans les jardins.



Nous remercions l'Union européenne et la Wallonie pour le cofinancement du projet LIFE Vallées Atlantiques. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois sous l'unique responsabilité de leur(s)auteur(s et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne, de la Wallonie ou de la CINEA. Ni l'Union européenne, ni le pouvoir subsidiantne peuvent en être tenus responsables.